

De toute façon, à mon avis, le ministre de la Justice devrait continuer son discours.

L'hon. M. Turner: La Chambre aimerait sans doute que je passe maintenant aux motifs qui justifient la conduite du gouvernement. Le très honorable représentant...

Le très hon. M. Diefenbaker: La question n'est peut-être pas opportune en ce moment, et j'ignore s'il peut répondre, mais le ministre sait-il si les deux malheureuses victimes, le diplomate britannique et le ministre du Québec, sont encore en vie?

L'hon. M. Turner: Mon collègue le solliciteur général (M. McIlraith), que ce problème concerne davantage étant donné ses attributions, m'informe qu'on n'en sait rien.

Monsieur l'Orateur, bien sûr la proclamation provient du fait que le gouvernement a reconnu l'existence d'un état d'insurrection appréhendée. Tels sont, je pense, les mots employés dans la proclamation. On doit interpréter ces mots dans leur sens usuel. Les députés sont aussi en mesure que moi de se reporter aux dictionnaires, où on trouve que «appréhender» signifie envisager quelque chose avec crainte et que «insurrection» veut dire soulèvement qui vise à renverser le pouvoir établi, révolution ou révolte. Je le répète, il s'agit de porter un jugement à la suite des renseignements dont le cabinet dispose. Inutile de le dire, certains renseignements, à cause de l'état actuel des choses, ne sauraient nécessairement être rendus publics.

Les députés comprendront sans doute pourquoi. Le premier ministre (M. Trudeau) a déposé ce matin deux lettres, dont l'une du premier ministre du Québec. Je n'en citerai que le passage pertinent.

[Français]

Dans les circonstances, au nom du gouvernement du Québec, je demande que des pouvoirs d'urgence soient prévus le plus tôt possible permettant de prendre des mesures plus efficaces. Je demande en particulier que ces pouvoirs comprennent l'autorité d'arrêter et de détenir les personnes que le Procureur général du Québec estime, pour des motifs raisonnables, être dédiées au renversement du gouvernement par la violence et des moyens illégaux. Selon l'information que nous possédons et qui vous est accessible, nous faisons face à un effort concerté pour intimider et renverser le gouvernement et les institutions démocratiques de cette Province par la commission planifiée et systématique d'actes illégaux, y compris l'insurrection; il est clair que les individus engagés dans cet effort concerté rejettent totalement le principe de la liberté dans le respect du droit.

Ainsi, je dois, pour rafraîchir la mémoire des honorables députés, lire les mots pertinents dans la lettre signée conjointement par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier:

Le Directeur du Service de la Police de Montréal nous informe que les moyens à sa disposition s'avèrent insuffisants et que l'assistance des gouvernements supérieurs est devenue essentielle pour protéger la société du complot séditieux et de l'insurrection appréhendée dont les enlèvements récents ont marqué le déclenchement.

[Traduction]

Il appartient au gouvernement du Canada d'assumer la responsabilité finale, mais lorsque le gouvernement de la province de Québec et le maire de la plus grande ville du

[M. l'Orateur.]

pays, selon les renseignements qui leur sont disponibles et ceux qui nous sont disponibles par l'entremise de nos propres organismes chargés d'appliquer la loi, sont d'avis que nous avons atteint le stade où, en qualité d'êtres humains sains et sensés, nous devons prévoir un danger pour notre société sous forme d'insurrection et où nous sommes prêts à employer ce genre de vocabulaire avec le premier ministre du Canada, alors nous ne pouvons refuser de regarder les choses en face.

Je désire réciter une liste d'événements qui ont contribué à l'accélération rapide de cette situation dangereuse au Québec. Il y a les enlèvements, qui en eux-mêmes, s'ils étaient isolés, seraient purement des questions criminelles, mais dans le cadre d'une conspiration plus vaste et vu qu'on s'en sert pour obtenir une rançon d'un gouvernement légitimement constitué, ce n'est plus la même chose. Il y a les menaces continues à la vie et à la propriété et les communiqués du FLQ, de nature séditieuse, violente et incendiaire. Ils ont été publiés et les députés les connaissent.

On est témoin aussi d'une suite d'attentats à la bombe et d'actes de violence, d'une augmentation croissante des vols de dynamite qui se trouve maintenant des certaines cachettes au Québec. De plus, on constate un fait plus inquiétant: une sorte d'effritement de la volonté populaire qui se traduit par le sentiment, chez quelques personnes sincères, qu'un échange de prisonniers contre les victimes des enlèvements détendrait en quelque sorte la situation.

L'une des difficultés auxquelles se heurte notre société, et toute société libre, c'est que nous ne sommes pas organisés, car les gens d'ordinaire ne sont pas organisés contre de pareilles menaces. Généralement, le commun des mortels ne croit pas que des actes, tels que le kidnapping, les attentats à la bombe, les vols et la violence par des révolutionnaires organisés, se produiront. Les Canadiens ne se rendent pas facilement à l'évidence car, comme l'a dit le très honorable représentant de Prince Albert, le Canada a eu une existence fort heureuse. Cette situation est nouvelle chez nous et elle provoque l'emploi inédit d'une mesure très sévère pour la première fois en temps de paix. Nous avons été singulièrement chanceux depuis la Confédération mais nous sommes maintenant aux prises avec une situation grave et inédite.

• (3.00 p.m.)

Cela s'est vu dans d'autres pays. La violence répugne au peuple qui, en général, n'est pas organisé pour y faire face mais qui compte sur ses gouvernements pour le faire. Ceux-ci doivent s'acquitter de leurs responsabilités en y parant. Je dois dire aussi que le récent appel aux manifestations publiques lancé par Gagnon, Vallières et Chartrand a établi et accéléré l'infiltration organisée de la doctrine du FLQ dans certains secteurs de la société au Québec—les syndicats, les universités et les media—et le sentiment grandissant chez les Québécois, surtout les Montréalais, qu'ils vivaient dans un régime de terreur. Ne me le demandez pas à moi mais demandez à tout député de Montréal et aux gens qu'ils représentent ce qu'ils ont enduré la semaine dernière dans cette ville.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Turner: Je crois qu'aujourd'hui nous devons répondre sans délai à l'appel du gouvernement provincial